

DE2025_0912_14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAT) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Attribution du marché "Etude de faisabilité pour la restructuration et l'extension de la déchèterie à l'entreprise SETEC ENVIRONNEMENT

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025

Date de reception de l'AR: 10/12/2025

042-244200614-DE2025_0912_14-DE

AGE DI

Considérant que la Communauté de communes a lancé en septembre 2025 une consultation pour une étude de faisabilité de restructuration et d'extension de la déchèterie intercommunale ;

Considérant que cette étude est composée d'une tranche ferme, décomposée en deux phases :

- Phase n°1 : Audit de la déchèterie vis-à-vis de la norme ICPE, incluant :
 - Un état des lieux ;
 - La définition des travaux de mise en conformité (technique et financier) ;
 - Le chiffrage de la dépense des dossiers d'autorisation.
- Phase n°2 : Proposition d'au moins trois scénarios techniques et financiers pour la restructuration et l'extension de la déchèterie ;

Considérant que le conseil communautaire a décidé, lors de sa séance du 11 septembre 2025, de lancer une procédure de marché public pour la réalisation de cette étude ;

Considérant que cette procédure a été menée conformément aux règles de la commande publique, et qu'une commission ad hoc s'est réunie le 30 octobre 2025 pour examiner les offres ;

Considérant que les critères de jugement des offres ont été fixés comme suit :

- 40 % sur le prix de la prestation ;
- 60 % sur la valeur technique, évaluée selon un mémoire technique imposé ;

Considérant que l'entreprise SETEC ENVIRONNEMENT a été identifiée comme la mieux-disante, tant sur le plan technique que financier, pour réaliser cette étude ;

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE d'attribuer le marché d'étude de faisabilité pour la restructuration et l'extension de la déchèterie intercommunale à l'entreprise SETEC ENVIRONNEMENT, pour un montant de 9 950 € hors taxes, soit 11 940 € toutes taxes comprises.

Article 2 : AUTORISE Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette attribution, y compris le marché et ses éventuels avenants, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Article 3 : DIT que la présente délibération sera notifiée à l'entreprise SETEC et publiée conformément à la réglementation.

Article 4 : DIT que les crédits sont inscrits au budget 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)



*Certificat exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 10/12/25
et de la publication le : 10/12/25
Le Président,*

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025
Date de reception de l'AR: 10/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_14-DE
A G E D I